



# Liens entre services écosystémiques et aires protégées

En quoi le concept de service écosystémique modifie-t'il les façons de penser et gérer les aires protégées?

C.Barnaud, M. Antona, O. Aznar, M. Bonnin, S. Carrière, A. Caron, S. Chamaille,  
C. Chervier, M. Descamps, P.Méral, C. Therville

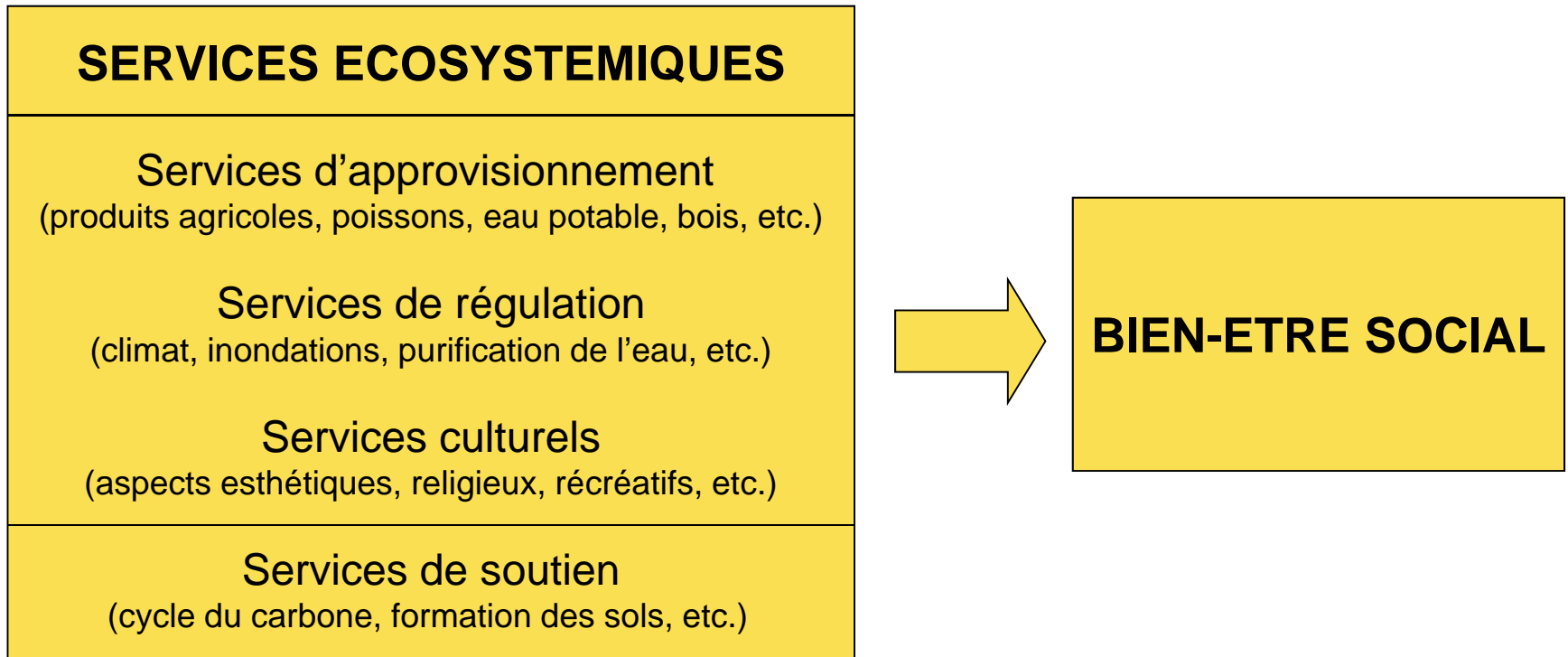
# Plan

- ✓ Introduction au concept de service écosystémique
- ✓ Questions posées par les liens entre service écosystémique (SE) et aire protégée
  - ✓ Sur le plan conceptuel
    - ✓ Les SE fournis par les aires protégées
    - ✓ Les bénéficiaires de ces services
  - ✓ Sur le plan des dispositifs
    - ✓ Impacts des SE sur les politiques de conservation

# Le concept de service écosystémique

- Définition : « Benefits supplied to human societies by natural ecosystems » (Daily et al., 1997)
- Un concept initialement destiné à frapper l'opinion publique
  - La nature rend des services indispensables à la survie de l'homme
  - La technique ne nous permettra pas de remplacer ces services (impossibilité technique ou coût très élevé)
- Une vision anthropocentrée de la conservation :
  - Conserver la nature non pas pour elle-même, mais pour les services qu'elle rend l'homme

# Typologie des services écosystémiques



# Trois grands domaines de recherche

L'analyse biophysique des services écosystémiques


*Kremen, Daily, Lavorel...*

L'évaluation économique des services écosystémiques

*Costanza, De Groot...*

Les dispositifs de rémunération des services environnementaux

*Wunder, Pagiola...*



En quoi le concept de SE peut-il modifier la façon de comprendre les aires protégées ?

- ✓ Sur le plan des services fournis par les aires protégées (nouvelle lecture du « quoi » des aires protégées)

# Quels sont les services « attendus » des écosystèmes protégés?

- ✓ En fonction du contexte
  - ✓ Hotspot biodiversité > services culturels
  - ✓ Haut de bassin versant > services de régulation
- ✓ En fonction du type d'aire protégée
  - ✓ AP fermées > services culturels
  - ✓ AP ouvertes > services de production également
- ✓ Evolution au fil du temps
  - ✓ Ex Parc de Kruger (Af. du Sud) : service culturel chasse récréative → biodiversité (valeur d'existence)

Le concept de SE peut-il modifier les objectifs et la justification des AP?  
Quelles en seraient les conséquences?

Quels sont les services effectivement rendus par et dans les aires protégées ? A quelles conditions les AP rendent-elles ces services? Sait-on les mesurer?

### Cf. Atelier 4


- ✓ Les SE à l'origine de nouvelles grilles d'évaluation de l'efficacité des AP?
- ✓ Questions posées par le choix des indicateurs et des scénarios de références



# Quels sont les trade-offs entre services dans les aires protégées et en périphérie?

- ✓ Trade-offs entre SE au sein des aires protégées
  - ✓ Ex 1 : une savane qui se ferme → plus de carbone stocké, mais moins de biodiversité
  - ✓ Ex 2 : collecte de produits forestiers autorisée → plus de services d'approvisionnement, mais moins de « wilderness »
- ✓ Trade-offs entre aires protégées et périphéries
  - ✓ Ex 1 : éléphants intra AP à l'origine de dégâts dans les cultures en bordure d'AP
  - ✓ Ex 2 : agriculture hors AP à l'origine de la pollution d'une rivière en amont d'une AP

Trade-offs et synergies entre SE : une vision plus intégrée des AP?  
(mise au même plan d'une variété d'objectifs)



En quoi le concept de SE peut-il modifier la façon de comprendre les aires protégées ?

- ✓ Sur le plan des fournisseurs et bénéficiaires des services (nouvelle lecture du « qui » des aires protégées)

# Qui sont les bénéficiaires et fournisseurs des services des AP ? Se perçoivent-ils en tant que tels ?

- ✓ Des bénéficiaires situés à des **échelles** très diverses
  - ✓ Des bénéficiaires globaux. Ex : la préservation d'espèces emblématiques (SE culturel): l'humanité
  - ✓ Des bénéficiaires locaux hors AP : Ex : la protection des hauts de bassin versant (SE de régulation) : populations d'aval
  - ✓ Des bénéficiaires locaux intra AP : Ex : collecte de produits forestiers (SE d'approvisionnement) : populations locales

Ces bénéficiaires sont-ils explicitement visés par les gestionnaires des AP? En quoi cela peut-il modifier la gouvernance des AP ?

# Quelle est la traduction sociale des *trade-offs* entre services dans les aires protégées ?

- ✓ En quoi les *trade-offs* entre SE permettent d'éclairer certains conflits d'intérêts liés aux aires protégées ?
  - ✓ Ex : conflits entre gestionnaires d'AP et populations locales vivant de la collecte de produits forestiers → pourquoi veut-on préserver la nature? Pour quels services rendus?
- ✓ En quoi les *synergies* entre SE ouvrent-ils au contraire des voies de conciliation d'intérêts? ( // thème du développement durable)
  - ✓ Ex : règles de collecte raisonnée des produits forestiers : biodiversité préservée, services d'approvisionnement rendus

Quelles sont les attentes des différents acteurs des sociétés vis-à-vis des aires protégées ? Comment les représentations de la nature, les intérêts et les pratiques des acteurs influent-ils sur ces attentes ?

- ✓ Conserver la nature pour elle-même? (et non pour les services qu'elle rend à l'homme)
- ✓ Conserver la nature pour les services qu'elle rend .. à qui? à soi-même? aux autres? Services culturels? de régulation? d'approvisionnement?

Quels impacts d'une diffusion du concept de SE dans les discours des gestionnaires d'AP, sur les attentes des différents acteurs ?

Le concept de SE, une vision plus intégrée des relations homme-nature (vision anthropocentrée) ou un pas de plus dans un processus de « désencastrement » (séparation homme-nature)?



En quoi le concept de SE peut-il modifier la façon dont sont gérées les aires protégées ?

- ✓ Dispositifs et politiques de protection de la nature (évolutions du « comment » des aires protégées)

Dans quelle mesure les aires protégées facilitent-elles la mise en œuvre de dispositifs porteurs de SE?

- ✓ Les AP réduisent-elles ou augmentent-elle les coûts de transaction associés à la mise en œuvre de mesures agri-environnementales (MAE)?
  - ✓ Cf. thèse M. Décamps : les parcs naturels régionaux (PNR) favorisent réduisent les coûts de transaction supportés par les agriculteurs.

# En quoi les SE permettent-ils de renouveler les modalités de financement des aires protégées ?

- ✓ Contexte :
  - ✓ Limites du modèle des AP non « excluantes » : incitations insuffisantes pour empêcher la déforestation
  - ✓ Problèmes de financement des AP : budgets très inférieurs aux besoins
- ✓ Congrès mondial sur les parcs à Durban : accent sur le rôle de fournisseur de services des forêts pour bénéficier de financements
- ✓ Opportunisme : les AP biodiversité mettent en avant les SE carbone (financements du REDD)

Qui sont les bénéficiaires théoriques et les bénéficiaires prêts à payer ? Quel impact d'une monétarisation des SE et d'une façon générale sur les rapports homme-nature ?



Dans quelle mesure l'apparition du concept de SE peut-il modifier le rôle des AP ? Et si modification il y a, est-ce que cela peut avoir des impacts sur l'identification de futures aires protégées ?

- ✓ Justifier les AP par les SE : une modification profonde de la philosophie de la conservation de la nature
- ✓ Mouvement actuel de cartographie des SE pour la localisation et la justification des AP, utilisé par les ONG de conservation

Qu'en est-il des SE encore méconnus ? Les AP qui ne fournissent pas assez de SE seront-elles remises en cause ? Est-ce une approche satisfaisante de limiter la création de nouvelles AP aux zones qui fournissent assez de services ?



Merci pour votre attention...